



Groupe Amitié Fraternité

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR GESTIONNAIRE DES LIEUX A VIVRE

22/09/2022

Intitulé du poste

Animateur gestionnaire des lieux à vivre.

Préambule

Adhésion aux valeurs de l'association

L'animateur.trice gestionnaire des lieux à vivre s'engage à respecter les orientations du GAF qu'il (elle) connaît et accepte ainsi qu'elles sont mentionnées dans l'article 2 des statuts de l'association : *Le but de l'association est d'aider les personnes sans domicile fixe, afin qu'elles puissent recouvrer pleinement leur santé physique, morale ainsi que leur épanouissement et de leur apporter son soutien pour qu'elles puissent réaliser à terme leur projet de vie personnel de façon autonome ou collective.*

A cette fin, l'association a pour objet :

- 1. L'accueil et le dialogue entre et pour les personnes sans domicile fixe (SDF), dans le respect de leur choix de vie ;*
- 2. L'aide à la réalisation de projet de personnes SDF, notamment ceux concernant l'aide alimentaire, les projets d'insertion par l'activité économique, l'hébergement, le vestiaire, le jardin, ainsi que la vente de paniers saisonniers, d'objets réalisés dans les ateliers et la réalisation du journal, ou la vente de tout autres produits ou la fourniture de services dans le cadre d'activité d'insertion ;*
- 3. La défense et la promotion de nouveaux droits propres aux gens de la rue les plus démunis physiquement, moralement et financièrement, par le dialogue et la non-violence active ;*
- 4. La recherche et la mise en œuvre des moyens humains, organisationnels et financiers propres à la réalisation des projets de l'association, notamment par le dialogue et la concertation avec les pouvoirs publics et les autres associations.*

Obligation de confidentialité et de discrétion

L'animateur.trice gestionnaire des lieux à vivre est tenu(e) d'une obligation de confidentialité et de discrétion : aucune des informations concernant u(e)n accueilli(e) ne doit être divulguée ni aux autres personnes accueillies ni à des personnes extérieures au service et non habilitées par leur fonction sociale ou médicale à recevoir une information personnelle.



Définition du poste

L'animateur.trice gestionnaire des lieux à vivre est sous l'autorité du coordonnateur responsable des lieux à vivre, et/ou de la coordonnatrice en cas d'absence du responsable des lieux à vivre, délégué par les Secrétaires Généraux. Il assure la responsabilité d'animation et de gestion des lieux à vivre (maisons et Hameau Toulousain) où vivent des personnes de la rue.

D'une façon générale, il (elle) veille à ce que l'expression des personnes accueillies sur les lieux soit favorisée. Il (elle) concourt à la dynamique des lieux dans la mise en place de leur projet.

Fonctions

L'animateur.trice gestionnaire des lieux à vivre assure les missions et activités suivantes :

- Visite les différents lieux régulièrement et accompagne les activités en cours.
- Crée le lien nécessaire afin d'assurer le bien-être individuel et collectif des personnes hébergées.
- Crée le climat de confiance pour favoriser la mise en place des projets personnels ou des démarches (sociales, médicales....) des personnes hébergées.
- Vérifie et valide la pertinence (technique et financière) des projets proposés par les groupes et/ou personnes ainsi veille à leur mise en œuvre.
- Anime et participe aux activités communes (ménage, espaces verts, action ponctuelle etc..), en lien avec les référents de lieu et les responsables d'activités.
- Encaisse les cotisations mensuelles des personnes hébergées, regroupe et transmet les dépenses jugées nécessaires pour validation par l'association.
- Stimuler et veiller à la mise en place régulière des réunions de lieux et des responsabilités de chacune des personnes.
- Veiller à ce que les règlements des lieux soient respectés et faire remonter les informations ;
- Rendre compte régulièrement de son activité auprès des instances de l'association (secrétaires généraux et coordonnatrice, conseil d'administration, assemblée générale).
- Gestion des conflits, en lien avec le psychologue de l'association.



Compétences

Cet emploi requiert les compétences suivantes :

- Animation de lieux d'accueil et d'hébergement ;
- Animation d'équipes et gestion de conflits ;
- Connaissance en construction, bricolage et entretien d'espaces verts et appétence à travailler avec les personnes ;
- Coordination avec les professionnels chargés de l'accompagnement social et socioprofessionnel ;
- Connaissance du fonctionnement d'un collectif de personnes issues de la rue ;
- Notion pour accompagner les personnes dans l'actualisation de leur situation (CAF, Pôle emploi...) et dans leurs démarches administratives.

En termes de savoir-être, le poste requiert :

- Autonomie ;
- Capacité d'écoute et d'accueil de personnes en difficulté ;
- Capacité à interpréter les interactions de groupe pour anticiper les difficultés ;
- Capacité à gérer des conflits ;
- Capacité d'animation et de coordination des activités et des personnes sur le lieu ;
- Capacité de « faire avec » les personnes ;
- Disponibilité et sens de l'engagement.

Profil : Expérience significative dans le secteur d'activité et avec un public issu de la rue, avec ou sans diplôme. Des profils atypiques peuvent être étudiés si pertinents au regard des besoins du poste.

Conditions du poste

Conditions d'embauche :

Poste en Contrat à Durée Déterminée dès que possible pour une durée de 6 mois.

Prise de poste dès que possible.

Rémunération au SMIC + SEGUR (104 € net par mois pour un temps plein)

50% de prise en charge de la mutuelle et des transports en communs.

Temps de travail : Poste à 20 heures par semaine.

Planning :

Mardi / Hameau / 9h – 15h

Mercredi / Naubalette / 9h – 17h

Vendredi / Naubalette / 9h – 15h



Des interventions ponctuelles sur l'ensemble des autres lieux de l'association, en fonction de besoins précis (par exemple : projet de travaux), pourront avoir lieu sur ces horaires de travail.

Lieu d'exercice :

Sites des lieux à vivre =

- 11 impasse de Naubalette 31200 TOULOUSE
- 62 bis route de blagnac 31200 TOULOUSE
- 417 route de bayonne 31300 TOULOUSE
- 38 rue rené sentenac 31300 TOULOUSE
- Lieu-dit Condol 81800 GRAZAC
- Ponctuellement sur les lieux des différentes activités de l'association (siège social, maison-relais, jardin...) et déplacements ponctuels en France à prévoir pour la participation à des réseaux.

Pour postuler : Merci d'envoyer CV et LM à lieux.gaf@gmail.com